

Natura 2000

dans le Vexin français

Parc naturel régional du Vexin français

Edito

Retour sur une année... un peu particulière

L'année 2020 a été marquée par un événement sans précédent. Cette crise sanitaire mondiale a rappelé à tous que notre économie et notre mode de vie pouvaient être fragilisés à tout instant. La destruction des espèces et la réduction toujours plus importante de leurs habitats nous confrontent à une réalité certaine : il est urgent de réagir. De nombreuses initiatives solidaires et écologiques ont vu le jour ; les citoyens prennent conscience des enjeux et se rendent acteurs de cette transition. Pour autant, il est compréhensible de vouloir conserver notre confort de vie et de permettre à tous de vivre dans des conditions décentes. Tout en préservant le monde dans lequel nous évoluons. La politique Natura 2000 est centrée sur cet objectif : concilier activités humaines et protection de la biodiversité, en s'orientant vers des pratiques plus durables. Vous trouverez ainsi dans cette lettre les actions que nous avons pu mener en 2020 et en ce premier semestre 2021. Bonne lecture à tous !

Martine PANTIC
Présidente du comité de pilotage du site Natura 2000
« Sites à chiroptères du Vexin français »

Actualités

Le Document d'Objectifs (DOCOB) est un document de diagnostic et un document d'orientation pour la gestion de chaque site Natura 2000 ; il peut être actualisé ou révisé si nécessaire (nouveaux objectifs à prendre en compte, modification de périmètre, découverte de nouvelles espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire...).

C'est le cas pour le DOCOB du site « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents » dont la révision fait suite à une extension du périmètre validée le 14 décembre 2018 par la Commission Européenne. Chloé Ball a ainsi rejoint l'équipe du Parc pour 6 mois dans le cadre de cette mission. C'est également l'occasion de réactualiser de nombreuses données naturalistes, et de solliciter tous les acteurs du territoire pour améliorer la mise en œuvre de ce document.



Grand murin



Murin à oreilles échancrées



Petits rhinolophes

Une autre vie s'invente ici

La gestion pour restaurer les milieux et préserver les espèces

Pour maintenir le caractère exceptionnel des 3 sites Natura 2000 gérés par le Parc, il est important de mener des actions de gestion. Afin d'atteindre cet objectif, il est possible pour les propriétaires (privés, publics) ou gestionnaires de passer un contrat Natura 2000 : ce contrat, d'une durée minimale de 5 ans, permet de réaliser des actions prévues par le cahier des charges défini dans le DOCOB du site. Il est financé par l'Etat et l'Union Européenne (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)).

Il en existe 2 types :

- Les contrats Natura 2000 forestiers

(ex : maintien d'un îlot de sénescence)

- Les contrats Natura 2000 ni agricoles ni forestiers, dits ni-ni

(ex : restauration d'une pelouse sèche)

En 2020 & 2021, plusieurs actions ont été réalisées :

• **Du 13 janvier au 21 février 2020**, de nouveaux travaux sur les pitons de la Réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine ont eu lieu ! En effet, ce sont 3 nouveaux éperons rocheux et leurs versants qui ont été débroussaillés. Ces opérations ont pour but de restaurer un habitat emblématique : les pelouses xériques, qui en évoluant naturellement vers un stade forestier perdent leur caractère exceptionnel et les espèces qui les composent. Après publication d'un marché public, ce sont les équipes de l'Office national des forêts qui ont été sélectionnées pour ce chantier.

Afin de ne pas endommager les sols et respecter les périodes sensibles liées à la faune et à la flore de la Réserve, les travaux ont lieu durant l'hiver et sont réalisés à l'aide d'outils manuels (séca-teurs, débroussailluses, tronçonneuses). Les rémanents ont été évacués par hélicoptage, pour des raisons techniques et d'organisation. Le volume de produits évacués correspond à 30 tonnes de matière organique, qui a ensuite été récupérée par camions afin de la broyer, et valorisée en plaquettes pour chaudière à bois utilisées en local. L'entretien de ces 3 pitons, essentiel à la bonne restauration des pelouses calcaires dans le temps, sera opéré par l'entreprise Jard'eco durant 4 ans. La première opération a été menée au mois de novembre 2020, pour les mêmes raisons de sensibilité du milieu et des espèces, et consiste à couper tous les rejets de végétation qui ont pu resurgir à la belle saison, afin d'empêcher la recolonisation du milieu par les ligneux.

• **Novembre 2020** : le premier plan de gestion pastorale encadrant la mise en œuvre d'une MAEC (mesure agro-environnementale et climatique) a été validé ! En effet, il s'agit de concilier

exploitation agricole et enjeux environnementaux, au travers de préconisations rédigées par le Parc, en concertation avec l'exploitant. La SCEA Ferme de Vaulézard a ainsi bénéficié d'un accompagnement dans la gestion de son cheptel, ainsi que des autres pratiques qu'elle souhaitait mettre en œuvre (fauche, mise en place d'un verger, de ruches...). Ce plan de gestion permettra à la SCEA d'avoir un document de cadrage associé à la MAEC à laquelle elle a souscrit, qui constituera également un document de contrôle pour les services de l'Etat.

• **Février 2020** : une opération de débroussaillage à Chars ! En effet, la commune possède un réseau de cavités très important, qui constitue l'un des réservoirs de chiroptères en hibernation du territoire. L'une de ces cavités, appartenant à la commune, était recouverte d'une végétation qui gagnait peu à peu du terrain, fragilisant le plafond de l'ancienne carrière. Afin de remédier à cela, des travaux de réouverture ont été engagés, avec la participation d'Equalis, association œuvrant pour la réinsertion de personnes en situation de précarité. Les équipes ont procédé à la coupe et l'évacuation de presque 100 m³ de végétation, et c'est la commune qui entretiendra ce terrain à l'avenir.

• **Avril-Mai 2021** : afin de protéger définitivement les populations de chiroptères qui y séjournent, la cavité de Follainville-Dennemont a été fermée ce printemps ! En effet, de nombreuses effractions avaient été constatées par l'équipe du Parc ces dernières années. Cela mettant en péril la colonie de Grands murins qui y mettent bas durant l'été, ainsi que celles qui y hibernent, il a été décidé de recourir à une méthode de sécurisation plus solide que la précédente. L'entreprise Maison Bourrelier a réalisé les travaux au début du mois de mai, avant que les chauves-souris n'investissent les lieux. Avant cela, près de 130 m³ de déchets divers et variés ont été évacués par l'entreprise Poulain Vivien, nettoyant la cavité de fond en comble.



Travaux de réouverture du piton du Cul du Chat à Haute-Isle (avant travaux)



Travaux de réouverture du piton du Cul du Chat à Haute-Isle (après travaux)



Lamproie marine



Site de Vaulézard à Vienne-en-Arthies



Cœur copulateur d'Agrion de Mercure



Anguille européenne

Vous êtes propriétaire, public ou privé, et vous souhaitez engager une démarche favorable à la biodiversité sur vos parcelles ?

Vous pouvez souscrire à un contrat ou à une charte Natura 2000 !

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Si vous êtes exploitant agricole, sachez qu'il est possible de mettre en œuvre des MAEC sur vos parcelles déclarées à la PAC !



Travaux de fermeture de Follainville-Dennemont



Travaux de débroussaillage de la pelouse sèche à Chars (avant travaux)



Travaux de débroussaillage de la pelouse sèche à Chars (après travaux)

Suivons les espèces du territoire...

Pour améliorer les connaissances sur les espèces et habitats naturels des sites Natura 2000, des inventaires et suivis sont réalisés régulièrement.

Bilan des suivis depuis 2020 :

- L'OPIE, dans le cadre de la révision du DOCOB du site « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents », a mené une étude pour réactualiser les données sur la petite libellule emblématique du site : l'Agrion de Mercure. Dépendante de plusieurs critères pour pouvoir perdurer dans un habitat, cette demoiselle est un indicateur écologique certain. Synonyme d'un cours d'eau de qualité et ensoleillé, de nombreuses actions peuvent lui être favorables : éclaircissement des berges, dé-calibrage des cours d'eau pour leur rendre leur sinuosité, absence d'utilisation de produits phytosanitaires...

Cette étude a permis de recenser les zones où les populations d'Agrion de Mercure ont diminué sur le territoire, et ainsi de prioriser les parcelles où il faudra intervenir dans les années à venir !

- Dans le cadre de la révision du DOCOB du site « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents » également, il est prévu de réactualiser les données concernant la faune piscicole du site : en effet, peu de suivis ont été réalisés depuis la création du DOCOB, et de nombreux enjeux existent ! On ne recense pas moins de 3 espèces d'intérêt communautaire : il s'agit de la Lamproie marine, de la Lamproie de Planer et du Chabot. L'anguille européenne, espèce classée en danger critique d'extinction sur la liste rouge nationale de l'UICN, est également recensée sur site. Etant donné les ouvrages hydrauliques existants sur l'Epte et les activités sportives qui s'y déroulent, il est nécessaire de connaître l'état des populations piscicoles afin de concilier au mieux les problématiques. Ces inventaires vont être menés à l'automne par la Fédération de pêche de l'Eure, en collaboration avec les Fédérations de pêche de l'Oise et du Val d'Oise. Les résultats seront intégrés au nouveau DOCOB et serviront à améliorer la prise en compte de cette faune.



Les pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'*Alyso-Sedion albi*

Ces pelouses ont la particularité de laisser apparaître des affleurements rocheux au sein de leurs entités. Elles constituent ainsi ce que l'on appelle un habitat pionnier, où le sol très peu épais et oligotrophe entraîne l'installation d'espèces très spécifiques. En effet, sur ces dalles calcaires les contraintes écologiques sont extrêmes : substrat affleurant, déficit hydrique et ensoleillement important durant une partie de l'année. Le Pâturin rigide (*Catapodium rigidum*), le Saxifrage à trois doigts (*Saxifraga tridactylites*) ou la Vulpie ciliée (*Vulpia ciliata*) sont par exemple des espèces floristiques associées à ce type d'habitat. On y trouve également quelques mousses et lichens très spécialisés, qui jouent un rôle protecteur dans la germination et le développement des plantules. Ces milieux sont essentiellement relictuels sur les sites Natura 2000 gérés par le Parc naturel régional du Vexin français, et constituent ainsi un habitat rare au sein de

la trame calcaire. Ils peuvent s'être formés naturellement, mais l'influence du pâturage extensif ou l'activité de petits herbivores comme le lapin peut y contribuer.

La menace principale pesant sur cet écosystème est la fermeture du milieu ou la perturbation liée à des activités anthropiques (moto-cross, piétinement régulier...). La limitation de la fréquentation et la réinstallation d'un pâturage ponctuel peut permettre de conserver ces pelouses rases.

On les trouve par exemple sur les pitons crayeux de la Réserve naturelle nationale des Coteaux de la Seine, ou encore au niveau de quelques pelouses de la Sablonnière, localisées sur la commune de Saint-Martin-la-Garenne. Cet habitat est aussi recensé sur les communes de Montreuil-sur-Epte et Omerville, sur le site Natura 2000 « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents ».



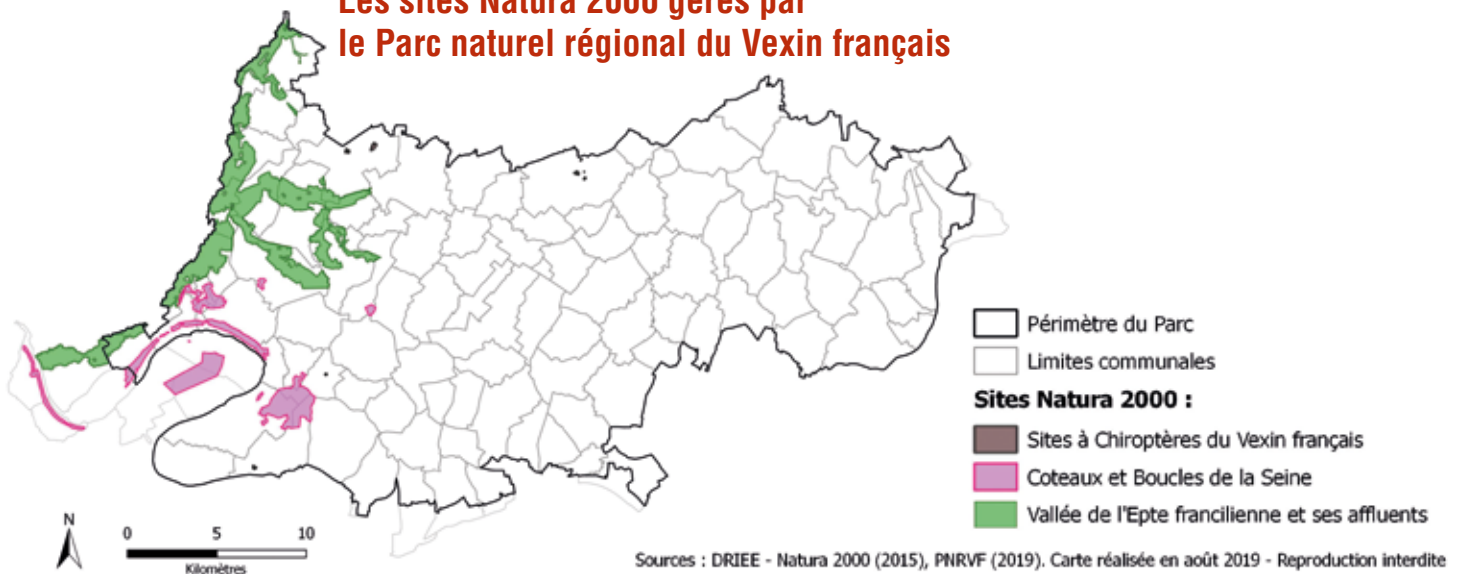
Pelouses rupicoles calcaires



Pelouses rupicoles calcaires

Crédit photos : PNR Vexin français - Impression : Destbouis Grésil - Conception : D. Balcic - Juin 2021

Les sites Natura 2000 gérés par le Parc naturel régional du Vexin français



Les communes concernées par Natura 2000

Coteaux et boucles de la Seine : Amenucourt, Bennecourt, Chaussy, Chérence, Follainville-Dennemont, Freneuse, Gommecourt, Haute-Isle, La Roche-Guyon, Maudétour-en-Vexin, Moisson, Mousseaux-sur-Seine, Notre-Dame-de-la-Mer, Saint-Martin-la-Garenne, Vétheuil, Vienne-en-Arthies

Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents : Ambleville, Amenucourt, Bray-et-Lû, Buh, Chaussy, Genainville, Gommecourt, Hodent, Limetz-Villez, Maudétour-en-Vexin, Montreuil-sur-Epte, Omerville, Saint-Clair-sur-Epte, Saint-Gervais

Sites à chiroptères du Vexin français : Chars, Follainville-Dennemont, Saint-Cyr-en-Arthies, Saint-Gervais

Contact

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 THÉMÉRICOURT
01 34 48 66 09 • mail : c.gaudin@pnr-vexin-francais.fr

Et retrouvez toutes les actualités et informations sur les sites Natura 2000 du Vexin sur : <http://sitesnatura2000duvexin.n2000.fr>

